

PUBLIÉ LE 02/02/2024



Joël Ankri reconduit en tant que président du conseil scientifique

VIE DE L'AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Joël Ankri, médecin et professeur émérite de santé publique, a été nommé président du conseil scientifique de l'ANSM par arrêté de la ministre du travail, de la santé et des solidarités le 26 janvier 2024.

L'ANSM a renouvelé son conseil scientifique en novembre 2023. Le rôle de ce conseil, nommé pour trois ans, consiste à veiller à la cohérence de la stratégie scientifique de l'ANSM, au regard de l'évolution des connaissances sur l'efficacité et la sécurité des produits de santé. Il formule des avis et émet des recommandations à la directrice générale, dans le cadre de saisines ou d'auto-saisines, sur des thématiques ouvertes et transversales et des problématiques de santé publique. Il contribue à la réflexion prospective de l'ANSM sur des enjeux et défis à venir.

Le conseil scientifique est composé de 16 membres, choisis en raison de leurs compétences scientifiques dans le domaine de la santé publique, des produits de santé, ou des sciences sociales, dont plusieurs personnalités scientifiques étrangères.

Joël Ankri, président du précédent conseil, a été réélu par les membres du conseil lors de la réunion d'installation.

« Nous souhaitons un conseil scientifique qui agisse de manière transversale sur des problématiques de santé publique, à partir de tout ce qui tourne autour de l'évaluation et de la surveillance des médicaments et des produits de santé, avec la volonté d'anticiper les problèmes et de tenter d'apporter des solutions, ou tout du moins des pistes de réflexion, à la direction générale de l'Agence. »

JOËL ANKRI

président du conseil scientifique

Lors du mandat précédent, le conseil scientifique a traité de sujets tels que les risques des médicaments pendant la grossesse, le mésusage des médicaments ou encore les ruptures de disponibilité des produits de santé. Des avis ont été émis sur la surveillance vaccinale liée au Covid-19. Les thématiques des nanoparticules dans les produits de santé, de la place du patient dans l'évaluation du bénéfice risque ainsi que l'impact de l'intelligence artificielle sur l'Agence ont donné lieu à des séminaires et à des publications scientifiques.

Pour en savoir plus

[Arrêté du 26 janvier 2024 portant nomination du président du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé](#)